Botanique et cueillette sauvage au Mont Aigoual

Objectifs
■ Apprendre à réaliser des transformations plus complexes, dans le respect de la réglementation en vigueur ■ Être capable de trouver des informations sur la réglementation de la cueillette en milieu sauvage, et en particulier dans le Parc national des Cévennes ■ Ancrer des gestes de cueillette respectueux de la ressource naturelle.

Pré-requis
Pré-requis : avoir déjà participé à la formation D7 "Reconnaître et utiliser les plantes sauvages"

Contenu
Lecture de paysage, détermination et reconnaissance d'espèces sauvages,notion de milieu naturel, règles de cueillette en milieu sauvage,
statut de protection des plantes.

Modalité d'enseignement
présentiel

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 23/06/2022

Tarifs
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Autres situations (salarié, porteur de projet, demandeurs d'emploi, RSA, ...) : nous contacter

Plus de renseignements
Stéphanie HOSFORD
hosford@civamgard.fr
FD CIVAM GARD

Taux de satisfaction : %

repas partagé tiré du sac

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

24 juin 2022	Mont Aigoual
09:00 - 17:00 (7hrs)	30 570

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Bulletin d'inscription

Nom _

Prenom _

Adresse _

_ _

_ _

Courriel _

Tél _

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)